



OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX DE L'AUBE

ÉDITO

En 2016, la CAF de l'Aube intégrait pour la première année l'Observatoire national des centres sociaux (SENACS), outil permettant de disposer de données quantitatives et qualitatives sur le fonctionnement des centres sociaux aubois.

2016 était également l'année de préparation et d'élaboration du Schéma départemental d'animation de la vie sociale (SDAVS), qui sera signé courant 2017. Il est le fruit d'une politique volontariste et partenariale.

Les centres sociaux sont à la croisée de questions de société majeures : la jeunesse, l'éducation, la parentalité, le logement, le cadre de vie, l'insertion sociale et l'emploi, l'accès aux droits, à la santé et à la culture ainsi que le vieillissement. La proximité permet d'être dans l'action et d'expérimenter des réponses à ces problématiques. L'enquête SENACS menée en 2017, relative aux données 2016, est l'occasion de rendre compte une nouvelle fois du travail réalisé par les centres sociaux dans ces différents domaines. Cependant, la qualité et la diversité des actions ne peut occulter les difficultés rencontrées par certains centres qui, dans un contexte de restrictions budgétaires, subissent des baisses de subventions, se retrouvant ainsi dans une situation de fragilité financière. Les centres sociaux représentent aujourd'hui des acteurs engagés et incontournables des territoires par le développement de projets s'inscrivant aux croisements des besoins des habitants et des politiques publiques.

L'utilité et la plus-value des centres sociaux restent à démontrer :

- › Mobilisation des habitants et valorisation des potentiels des territoires pour favoriser la vie sociale et associative ;
- › Connaissance fine des populations, de leurs attentes et besoins partagée avec les acteurs locaux pour des coopérations bénéfiques au développement social des territoires ;
- › Élaboration de réponses collectives et adaptées aux besoins du territoire et de sa population, mise en place de projets au service du mieux vivre ensemble.

Cette plaquette, reflet de la richesse des centres aubois et de l'engagement sans faille des bénévoles et salariés de ces structures, sera, nous l'espérons, une base riche et solide pour aller encore plus loin pour tisser de nouveaux partenariats, engager de nouveaux projets, oser de nouvelles ambitions...

Chantal **BOUSQUIERE-LEVY**

Présidente du conseil d'administration de la Caf de l'Aube

Charles **MONTEIRO**

Directeur de la Caf de l'Aube

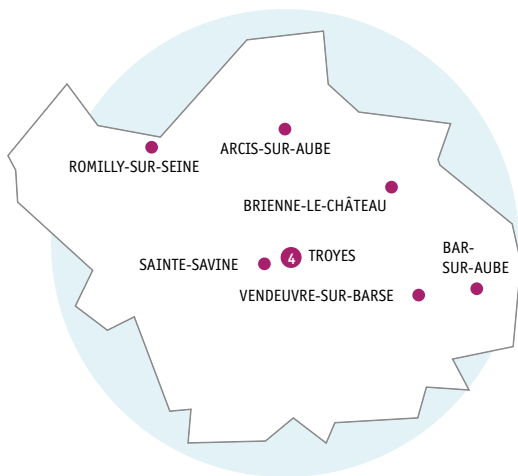
10 CENTRES SOCIAUX

jusqu'au 31/08/2016

> 5 en gestion communale

> 5 en gestion associative

1 agrément centre social devenu espace de vie social en cours d'année pour une structure associative implantée sur un territoire prioritaire politique de la ville.



6 en zone urbaine
dont 5 en territoire prioritaire politique de la ville



4 en zone rurale

RESSOURCES HUMAINES

Les centres sociaux de l'Aube emploient : **204 SALARIÉS**

20 salariés en moyenne par centre soit 7,4 ETP



63% DES SALARIÉS travaillent moins de 50%

LE PLUS PETIT

centre social emploie 4 salariés,

LE PLUS GROS 40 salariés.

BÉNÉVOLAT



725 BÉNÉVOLES
dont 626 bénévoles d'activités sont investis dans les centres sociaux du département

Au total, cet engagement bénévole équivaut à :

33 236 HEURES,
dont 22 452 heures d'activités

Le bénévolat représente l'équivalent de :

21,8 ETP
à l'échelle départementale

FINANCEMENT

Le + petit budget : 171 452€

En moyenne : 382 950€

Le + gros budget : 1 025 001€

AGIR SUR DES QUESTIONS DE SOCIÉTÉ

Les centres sociaux interviennent sur des questions majeures de société majeures, en réponse aux besoins identifiés sur le territoire.

VIELLISSEMENT ET BIEN VIEILLIR



100% interviennent pour le portage de repas et de livres à domicile, randonnées pédestres, gymnastique senior.

ISOLEMENT

100% interviennent pour les visites à domicile, accompagnement des aînés vers des activités collectives.

ACCÈS À LA CULTURE

100% interviennent pour des ateliers de pratique artistique, rencontres avec des artistes, organisation de sorties culturelles (*musées, salon du livre, monuments...*).

ÉDUCATION



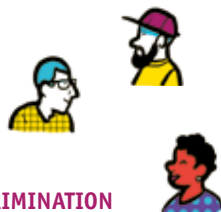
90% interviennent dans l'accompagnement à la scolarité, actions de prévention santé, de protection de l'environnement.

EMPLOI/INSERTION

70% interviennent pour un soutien collectif et individuel à la rédaction de CV, accompagnement à l'utilisation de l'outil informatique, accompagnement des jeunes adultes dans la préparation d'un concours ou le suivi d'une formation, accompagnement d'adultes primo-arrivants ou d'origine étrangère dans la mise en œuvre d'un projet professionnel.

LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

60% proposent des animations de quartier, animations intergénérationnelles, ateliers sociolinguistiques, jardin partagé, écrivain public, actions de réduction de la fracture numérique.



DISCRIMINATION

60% proposent des actions autour de la citoyenneté.

TRANSPORT/MOBILITÉ

60% proposent le prêt de scooters, atelier réparation vélo, accompagnement à l'utilisation des transports urbains.

UN ACCUEIL, DES ACTIVITÉS ET SERVICES POUR TOUS

Les centres sociaux auboisi proposent des actions pour tous les âges de la vie.



40% pour les enfants de moins de 4 ans

> 144 enfants accueillis (*ALsh, activités d'éveil, ateliers parents/enfants*)

70% pour les enfants de 4 à 10 ans

> 840 enfants accueillis (*ALsh, accompagnement à la scolarité, ateliers parents/enfants, mini-camps, ludothèque, activités socioculturelles*)

10% pour les enfants de 11 à 14 ans

> 530 enfants accueillis (*ALsh, activités sportives et culturelles, accompagnement à la scolarité, accompagnement d'initiatives de jeunes, séjours de vacances*)

90% pour les adolescents de 15 à 17 ans

> 462 adolescents accueillis (*Activités sportives et culturelles, Clas, accompagnement des projets collectifs de jeunes, accompagnement individuel, séjours de vacances*)

70% pour les 16 à 25 ans

> 214 personnes accueillis (*Activités sportives et socioculturelles, PIJ, relations avec les parents, accompagnement à la recherche d'emploi*)

100% pour les adultes et les parents contribuant

à l'insertion sociale et professionnelle et au soutien aux parents dans leur rôle éducatif.

100% pour des seniors

permettant de rompre l'isolement et contribuant au partage d'expériences et à la transmission avec les jeunes générations.

LES RÉPONSES DES CENTRES SOCIAUX AUX BESOINS DES FAMILLES DONT LES PLUS VULNÉRABLES

Tous les centres sociaux auboisi mettent en place des actions en direction des familles :

60% bénéficient d'un agrément spécifique de la Caf pour un poste de référent familles.

60% des centres bénéficient d'un financement au titre du Reaap : ateliers parents/enfants, groupes de parole, café de parents, séjour collectif de vacances, théâtre forum, semaine de la petite enfance.



50% bénéficient d'un financement au titre du dispositif Clas (*accompagnement à la scolarité*).

10% gèrent un lieu d'accueil enfants parents agréé par la Caf.